



## **DES AGENTS PMS en D+... UN + POUR L'ÉCOLE**

Travail collectif de

Bénédicte DUPEROUX, assistante sociale, Centre PMS Libre de Marchienne II  
Régine MICHAUX, infirmière, Centre PMS Libre Châtelet I  
Nancy VERDONC, assistante sociale, Centre PMS Libre Châtelet I  
Philippe COZIER, directeur, Centre PMS Libre Châtelet I  
Pierre FLORE, directeur, Centre PMS Libre de Marchienne II  
Christophe NIEULANDT, Centre PMS Libre de Marchienne II

Novembre 2009

## **DES AGENTS PMS en D+... UN + POUR L'ÉCOLE**

La promulgation du décret «visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives » vient d'avoir 10 ans.

Parmi les possibilités qu'offrait ce décret, un Centre PMS à la demande d'une école intéressée avait la possibilité d'engager du personnel (1/2 temps, temps plein,...) sur les heures NTPP obtenues par cette école et ce dans le cadre d'un projet rentré par l'école.

Avant que ce décret ne cède la place au tout nouveau décret « organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la C.F. afin d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale dans un environnement pédagogique de qualité » , quelques agents de CPMS engagés dans les écoles ayant fait ce choix de collaboration spécifique ont tenu à faire un « arrêt sur image » ne fut-ce que pour mémoire dans un premier temps mais aussi dans une volonté d'illustrer de manière plus incarnée et globale la ou les places possibles du CPMS à l'école.

Dans ce sens, le texte qui va suivre se veut davantage un témoignage collectif qu'une description d'expériences exhaustives. Elles ont été menées à partir de Centres PMS dans des établissements de la région de Charleroi.

Parmi les écoles ayant opté pour de tels projets, il y a une école fondamentale. Celle-ci, au départ d'une recherche-action menée notamment par une sociologue a orienté son projet d'établissement sur la connaissance des familles des élèves en développant une meilleure communication entre les familles et l'école.

Parmi trois écoles secondaires de la même région, l'une d'entre elles s'est notamment appuyée sur une recherche portant sur le décrochage scolaire en lien avec le passage primaire/secondaire.

A propos du texte qui suit, nous allons, dans une première partie, reprendre les 8 axes du nouveau décret précisant les missions des CPMS un à un pour les commenter et quand cela se présente les illustrer d'un exemple.

Dans une seconde partie, quelques réflexions seront dégagées quant au rôle particulier joué par l'agent du CPMS D+ au sein de l'institution scolaire.

## AXE 1 : L'offre de service aux consultants

- A. **À l'égard des parents et des élèves** : information adéquate sur le projet de centre, les objectifs prioritaires et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.
- B. **À l'égard des écoles** : présentation réciproque du projet de centre et du projet d'établissement en vue de la concrétisation des actions à mener.
- C. **À l'égard des autres institutions** : communication du projet de centre aux institutions partenaires du centre engagées dans l'action éducative concernant les élèves de son ressort.

**L'objectif est de fournir de la façon la plus adéquate possible aux parents, aux élèves, aux écoles et aux institutions partenaires une information appropriée sur le projet de centre, les objectifs prioritaires et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.**

Par la présence quasi quotidienne de l'agent au sein de l'école, l'offre de service est libérée des contraintes-temps habituelles d'un service PMS. Le fait d'être là comme une tête de pont sur le terrain, permet d'« apprivoiser » humainement « des publics difficiles » sensibles à un autre langage que les seuls dépliants ou informations « one shot ». Ainsi le projet de Centre, ses missions, ses particularités, son professionnalisme, sa tri-disciplinarité, sa déontologie,... s'inscrivent au jour le jour dans la réflexion et l'action.

Nous pouvons développer de la sorte un réseau de collaborations internes à l'école. Ce qui n'est pas sans influencer le type de demandes. En étant présent dans la vie de tous les jours, cela permet d'installer une confiance qui agit de façon préventive et qui permet de « déminer » au besoin les situations les plus tendues. Cette disponibilité aide à prendre en compte directement l'urgence mais en l'installant dans une perspective temporelle qui offre une meilleure qualité de travail.

### SUR LE TERRAIN...

1. *Être là à la barrière, accueillir, parler avec les élèves, les parents de leurs préoccupations, dans le temps et dans l'espace, à la charnière entre deux mondes pour qu'ils puissent se rencontrer dans leurs différences.*
2. *Être présent dans les lieux clefs de l'école : couloirs, salle des professeurs, réunions de parents...être à l'écoute afin de proposer si nécessaire la « réponse » la mieux adaptée aux problématiques évoquées...*
3. *Dans une situation d'absentéisme à l'école primaire, l'agent D+ met à profit la relation de confiance établie de longue date avec la maman pour en découvrir les raisons cachées (par exemple : la honte de la maman qui n'a rien à mettre dans la boîte à tartines de l'enfant) et pour faire jouer le réseau social en vue de mettre en place toutes les dispositions utiles (colis alimentaire, gestion de budget, soutien administratif, cours d'alphabétisation...).*

## AXE 2 : La réponse aux demandes des consultants

- A. Le Centre analyse toute demande, que celle-ci émane de l'élève, de ses parents, de l'établissement scolaire ou de tout autre service impliqué dans l'action éducative.
- B. Il donne la priorité aux demandes faisant suite à la mobilisation des parents et des élèves par les enseignants.
- C. Il y donne la suite la plus adéquate et veille à assurer un retour d'information au demandeur, dans le respect du secret professionnel.

**L'objectif est d'apporter après analyse l'éclairage PMS spécifique en guise de réponse et veiller à assurer un retour d'information au demandeur dans le respect du secret professionnel.**

La caractéristique de notre travail est de recevoir une multiplicité de demandes des petites aux plus lourdes.

Accueillir ces demandes, les identifier, les trier, les « dispatcher » et ajuster notre travail d'accompagnement de manière efficace : toutes ces tâches représentent notre mission journalière. Nous déployons notre travail sous une focale systémique. Ainsi, les différents acteurs impliqués sont d'office au cœur du suivi ; l'information ne se donne pas, elle se vit naturellement au quotidien.

### SUR LE TERRAIN...

1. Un élève jette son cartable au travers du couloir dans un flot de grossièretés. S'il rentre au cours suivant dans cet état-là, il y a risque de « pétage de plomb » potentiel. S'arrêter, discuter avec lui, lui apprendre à mettre des mots sur les sentiments qu'il ressent et identifier ses besoins, lui permettent de déposer sa colère, de l'explorer et de la dépasser. Le travail scolaire peut alors reprendre sa place. Ce travail peut nous incomber ou s'inscrire dans un « coaching » du travail de l'éducateur ou du professeur.

2. La demande d'un jeune qui veut voir l'agent D+ car il est malmené par un autre élève. Dans la conversation, il apparaît que lors du cours de gymnastique, les élèves profitent du manque d'attention des professeurs pour se frapper, se bousculer dans les vestiaires. En questionnant, l'agent D+ cherche à comprendre les circonstances qui ont pu entraîner cette agressivité. Ensuite, il invite les deux élèves à confronter leur position et s'expliquer.

3. En primaire, lors d'une animation en 6<sup>ème</sup> sur la puberté, avec les Centre de Planning familial partenaire, l'agent D+ observe qu'Anaïs semble mal à l'aise. A la fin de l'animation, l'agent lui propose discrètement un rendez-vous individuel afin de comprendre son malaise soudain, Anaïs l'accepte volontiers.

Il y a 5 ans que l'agent et Anaïs se connaissent, elle vient donc sans crainte à cet entretien. La maman d'Anaïs a quitté la maison, l'enfant est élevée par son papa. Aucune famille ne le soutient. Jamais elle n'a pu discuter avec quelqu'un des changements du corps d'une jeune fille. Elle était très angoissée à l'idée d'avoir ses premières règles, de voir son corps se transformer... Toute cette inquiétude l'empêchait de se concentrer en classe, ses relations avec son enseignante se dégradait. Durant cet entretien, Anaïs a pu recevoir toutes les réponses à ses questions, être rassurée par un langage vrai.

L'observation des enfants et la participation aux activités permet à l'agent D+ d'aiguiser son sens de l'observation pour aller plus loin dans la réponse aux demandes des consultants.

## AXE 3 : Les actions de prévention

- A. Le personnel du Centre connaît les caractéristiques essentielles de la population de son ressort.
- B. Il prend les initiatives nécessaires à caractère préventif afin d'éviter ou de supprimer les facteurs qui pourraient constituer une menace ou une entrave pour l'élève ou d'en limiter l'impact.
- C. Il est associé aux actions d'autres acteurs sur le terrain scolaire et développe des synergies avec eux.
- D. Il développe un partenariat plus particulier avec le S.P.S.E.

**L'objectif est d'agir de façon préventive dans un cadre partenarial et principalement avec le SPSE afin d'éviter ou de supprimer des facteurs qui pourraient constituer une menace ou une entrave pour l'élève ou d'en limiter l'impact.**

Intégrées à la vie de l'école, nous travaillons quotidiennement et parfois de façon imperceptible à la prévention mais aussi de manière beaucoup plus ouverte lors d'actions particulières.

SUR LE TERRAIN...

*1. La secrétaire de l'école s'occupe aussi de l'infirmerie. Lors de la tasse de café, elle signale le nombre d'élèves qui souffrent de maux de tête en milieu de matinée. De fil en aiguille, nous réfléchissons à cette problématique. Nous décidons de nous informer sur l'organisation de petits déjeuners et de tenir un carnet de fréquentation.*

*Grâce à cette constatation, nous avons mené tout un travail de prévention auprès des parents et mis sur pied des animations et dégustations de petits déjeuners avec les élèves.*

*2. Un jeune inscrit dans l'école est placé un certain temps en IPPJ. Dès son retour, l'agent D+ l'accompagne en classe et facilite ainsi sa réintégration et en permettant, par conséquent, l'établissement d'un dialogue avec son groupe et les enseignants.*

*3. Depuis plusieurs jours, la maman de Célia et de Déborah semble triste et déprimée.*

*L'agent D+ entame une conversation avec elle et l'invite à prendre un café au bureau.*

*La maman confie alors les difficultés qu'elle rencontre avec ses filles, la séparation, la solitude, sa crainte de frapper, son envie de boire de l'alcool alors qu'elle est abstinente depuis quatre ans...*

*Ce moment d'échange, sans jugement, lui permet de « vider son sac », de recevoir conseils et encouragements. La maman repart plus positive, d'autres rendez-vous sont pris. De temps en temps, ces rencontres seront l'occasion de « reprendre de l'oxygène » dit-elle.*

## AXE 4 : Le repérage des difficultés

Dans le but de promouvoir la remédiation précoce des difficultés, l'action du Centre s'attache, dès l'entrée dans l'enseignement maternel et tout au long de la scolarité, à évaluer, en collaboration avec l'équipe éducative, le développement de chaque enfant en considérant l'ensemble des facettes.

Les pistes de solution sont recherchées en concertation avec les parents et l'équipe éducative.

Nous sommes immergés dans le repérage, dans l'observation attentive et minutieuse. Notre regard aiguisé s'arrête sur une foule de petits détails, de micro dysfonctionnements que nous lions ensemble parfois pour en tirer une lecture plus institutionnelle. Cela nous permet alors de créer des aménagements qui prennent en compte la particularité individuelle mais aussi l'aspect groupal et l'organisation scolaire voire familiale.

### SUR LE TERRAIN...

*1. Suite à des violences au sein du cycle 4, l'agent PMS D+ a eu l'occasion de voir plusieurs élèves. Grâce à ces différents entretiens, les élèves ont mis en évidence qu'ils étaient « baladés » d'une classe à l'autre sans avoir le repère « groupe classe ». Pendant ces changements de classe, c'était l'occasion pour les élèves de régler leurs comptes dans les couloirs... Le problème était donc ciblé. Face à cette situation, en concertation avec l'école et les enseignants, plusieurs pistes ont été mises en place au sein de l'école :*

- changement d'horaire afin de permettre aux élèves de ressentir une certaine cohésion de classe ;*
- les professeurs ont suivi diverses formations pour créer une cohésion dans leur classe. Depuis ce jour, l'école suit comme ligne de conduite de créer avant tout un groupe classe.*

*2. Lors de l'absentéisme trop important de certains élèves, un travail de vérification est effectué sur les certificats médicaux. Nous travaillons pour cela avec notre infirmière pour les contacts avec les médecins. De plus, nous sensibilisons les familles sur les conséquences de cet absentéisme.*

*3. Hédi a 2 ans ½, il fait son entrée en maternelle. C'est l'agent D+ qui l'a inscrit. A cette occasion, il a pu entendre la maman sur ses souhaits, ses craintes quant à l'entrée de son petit garçon à l'école (étape que la maman éprouve comme difficile à franchir). L'agent a également pu se rendre compte à quel point la relation mère/enfant était fusionnelle.*

*Durant les premières semaines du mois de septembre, l'agent consacre beaucoup de temps à la 1<sup>ère</sup> maternelle, c'est en effet, un groupe particulièrement fragilisé par la séparation d'avec le cocon familial. La rentrée des tout-petits est un moment souvent vécu difficilement par l'enfant comme par le parent, l'agent y trouve donc une utilité en matière d'écoute et de traduction de ce qu'est l'école pour l'enfant et le parent. C'est aussi là que les premières relations se tissent entre le parent et l'agent : être là lors de ce moment important de leur vie crée des liens pour la suite.*

*Dès le premier jour, Hédi mord tous les enfants qui sont à sa portée. Drame dans la classe et pour les parents des petits mordus parfois au visage... La maman d'Hédi culpabilise, ne vient plus à l'école. Hédi, lui, ne semble pas être conscient de faire mal. L'agent mène alors une action tournée avec tous les acteurs concernés : observation du comportement en classe, concertation avec l'enseignante et la puéricultrice, accompagnement en classe, travail sur le « comment s'y prendre ? » (attitude, sanction, parler aux victimes...), travail de suivi avec la famille... Ce repérage précoce permettra à Hédi de dépasser rapidement ses difficultés plutôt que de laisser la situation dégénérer. Cette situation engendrerait : déception pour la maman, punitions à répétition et démotivation pour Hédi.*

## AXE 5 : Le diagnostic et la guidance

- A. Après analyse de la demande et des données recueillies, le Centre formule ses hypothèses de travail et précise les moyens d'investigation à mettre en œuvre.
- B. Les données recueillies sont intégrées dans une synthèse tri-disciplinaire.
- C. Le Centre traduit ses conclusions en termes exploitables par l'équipe éducative de l'école et recherche avec elle les aides les plus adéquates.

**Après avoir analysé la demande et les données recueillies, l'objectif est de formuler des hypothèses de travail, préciser les moyens à mettre en œuvre dans une optique tri-disciplinaire, traduire les conclusions en termes exploitables par l'équipe éducative de l'école et rechercher avec elle les aides les plus adéquates.**

Grâce à sa position émergée dans le cadre scolaire, l'intervenant D+ est impliqué avec les autres acteurs dans la situation. Ainsi, il ne pose pas un diagnostic d'expert et n'apparaît pas comme venant de l'extérieur faire sa « petite analyse » et proposer des pistes désarticulées parfois de la réalité de terrain.

Tout en ayant un rôle actif dans la situation, son rôle particulier lui permet de prendre de la hauteur et de la distance pour inscrire de la perspective dans le travail et rester garant des engagements et de l'évolution de la situation. De ce fait, chacun (jeunes, parents, enseignants...) apporte sa part de travail pour la suite.

Pour l'intervenant, c'est, par exemple, après avoir écouté la personne, redire l'histoire avec d'autres mots tout en donnant certains éléments saillants qui permettent de vérifier la compréhension du discours de la personne et de lui donner certains repères.

Notons que les temps de présence de l'intervenant D+ au Centre PMS lui permettent de retrouver ses collègues psychologues ou infirmières, d'échanger à propos des situations rencontrées et de prendre du recul dans ce partage d'expériences et de points de vue.

### SUR LE TERRAIN...

*Elodie a 11 ans, elle est toujours en 3<sup>e</sup> primaire. Outre de grosses difficultés pédagogiques, elle s'isole dans son petit monde et est l'objet de moqueries des autres élèves.*

*Alerté par les surveillants de midi et par l'enseignante d'Elodie, l'agent D+ a mis en place les démarches suivantes pour effectuer un diagnostic le plus complet possible :*

- *rencontre des surveillants et de l'enseignante pour comprendre les difficultés d'Elodie en récré et en classe ;*
- *entretien avec Elodie ;*
- *visite au domicile des parents (maman paralysée).*

*Une fois tous ces éléments rassemblés, l'agent met en place une guidance, une orientation :*

- *lien avec l'agent PMS : tests, orientation vers l'enseignement spécialisé. Accompagnement de l'agent PMS pour la rencontre de la famille (difficile à approcher, très méfiante envers les psychologues mais a tissé un lien de confiance avec l'agent D+)*
- *orientation vers un Centre de Guidance pour un suivi psychologique.*

*Suivi de la situation :*

- *vu le refus catégorique de ses parents, Elodie n'a pas intégré l'enseignement spécialisé. En école, nous avons donc géré la scolarité d'Elodie pour qu'elle progresse au maximum de ses possibilités et s'intègre au groupe classe (travail dans le conseil de classe autour des différences...)* ;
- *l'agent D+ reste pour les parents, la personne relais dans l'école et aussi avec les intervenants du Centre de Guidance ;*
- *l'agent D+ organise deux fois sur l'année une table ronde réunissant tous les intervenants autour d'Elodie et le papa (qui à présent prend une part active dans la scolarité de sa fille) pour faire le point et faire évoluer les démarches.*

## AXE 6 : L'orientation scolaire et professionnelle

- A. Le Centre accompagne l'élève dans la **construction positive de son projet de vie** scolaire et professionnelle.
- B. Le Centre met une **information** complète et structurée à la disposition de l'élève afin qu'il puisse se l'approprier et opérer ses choix, notamment à chaque degré du secondaire.
- C. Le Centre fournit à toutes les personnes qui en font la demande de l'**information** et/ou des **avis** concernant les possibilités en matière d'études, de formations, de métiers, de professions ainsi que sur le marché de l'emploi.

**L'objectif est d'accompagner l'élève dans la construction positive de son projet de vie scolaire et professionnelle, mettre à sa disposition : une information complète et structurée et fournir de l'information aux demandeurs concernant les possibilités en matière d'études, de formations, de métiers, de professions.**

Notre travail est particulier dans la mesure où il se situe souvent en amont de celui du PMS. Au niveau du fondamental, là où il s'agit souvent de nouvelles difficultés à accepter par la famille, il prépare le terrain pour le déploiement de l'activité PMS. Ce travail de lien permet de ménager la réticence des parents à rencontrer une institution qui apparaît souvent comme celle qui va envoyer l'enfant dans le spécialisé et par la même occasion les « disqualifier » à nouveau. Ouvrir la reconnaissance identitaire des parents, sur autre chose que la culpabilisation et la stigmatisation qui risque le désengagement. L'agent construit une relation de projet actif entre les institutions et la famille en inscrivant ce partenariat dans le temps.

### SUR LE TERRAIN...

*Tristan est le second fils d'une famille de 4 enfants. Contrairement à son frère Joffrey, toujours premier en classe, il n'aime pas étudier. Lui, ce qu'il souhaite, c'est devenir menuisier. Sa maman le compare beaucoup à Joffrey (qui ambitionne la carrière d'ingénieur), le dévalorise car elle pense que Tristan va finir « chômeur comme son père ». Tristan se démotive de plus en plus, il ne veut pas réussir sa 6<sup>ème</sup> primaire pour ne pas aller en secondaire car il voit que dans l'enseignement général, son frère Joffrey travaille beaucoup, il prévoit d'avance qu'il échouera.*

*L'agent D+ entend Tristan qui n'en peut plus d'être rabaissé en famille et en particulier par son frère Joffrey, il entend aussi les craintes et les a priori de la maman...*

*Le papa de Joy, une autre élève de la classe de Tristan, est menuisier et patron de PME. Voilà l'occasion de donner une réponse aux questions de Tristan et aux inquiétudes de sa maman quant aux débouchés de telles études. Le papa de Joy invite : l'agent, Tristan, Joffrey et leur maman à visiter son entreprise. La maman et Joffrey ont l'occasion de se rendre compte qu'on peut vivre et même bien vivre du métier de menuisier. Le choix de Tristan n'est donc pas nécessairement une porte vers le chômage..*

*Tristan est fasciné par les machines, le travail du bois, il donne même un coup de main à un ouvrier, il ressort de cette visite « reboosté ».*

*Autre étape : trouver ensemble une école pour Tristan. La maman est prête à payer un abonnement au bus et à laisser Tristan prendre le bus alors qu'avant elle était décidée à l'inscrire dans une école proche sans vraiment s'intéresser au projet pédagogique et aux options offertes par l'école secondaire. A présent, elle soutient son fils dans son projet car elle y croit aussi.*

## AXE7 : Le soutien à la parentalité

Le Centre apporte son soutien aux parents en reconnaissant et en valorisant les ressources et les compétences familiales.

- A. Il contribue à faciliter et à renforcer le dialogue famille-école.
- B. Il privilégie les activités de soutien aux parents dans l'accompagnement du parcours scolaire de leur enfant.
- C. Il s'inscrit dans un travail de partenariat et de pratiques de réseau.

**L'objectif est d'apporter son soutien aux parents en reconnaissant et en valorisant les ressources et les compétences familiales. Dans un travail de partenariat et de pratiques de réseau, contribuer à faciliter et à renforcer le dialogue famille-école.**

Par la présence régulière sur le terrain, nous personnalisons les relations au sein de l'institution au cœur de la dynamique de vie de l'école mais aussi des élèves et de leur famille. Au départ de leur propre expertise de parents, nous réinscrivons la position centrale de leur relation à leur enfant. Nous occupons souvent l'intersection entre le monde de l'éducation et le monde de la maison voire celui de la rue. Nous écoutons leur souffrance, leurs questions, leurs colères, leur tristesse, sans jugement, en dépassant la conversation de comptoir. Nous apportons des clés de lecture, de compréhension de ce qu'ils vivent. Nous aidons à faire le point, à analyser, à relancer des énergies positives, à inventer une suite, leur suite... tout en reconnaissant leurs difficultés d'être parents. Étant à la fois à côté et à l'intérieur, tout en adoptant une position « méta » nous offrons l'opportunité aux parents de tricoter un fil d'Ariane dans le dédale de leur vie.

### SUR LE TERRAIN...

1. *Dans le secondaire, une maman démunie face à la violence verbale et physique de sa fille contacte l'agent D+. Ces faits se produisent uniquement à la maison. En discutant avec la maman, il apparaît que le papa, parti depuis peu, portait des coups à son épouse. Après un entretien avec la maman, le papa et la jeune fille, il est décidé de faire appel à une AMO qui assurera une guidance familiale de concert avec l'agent D+.*

2. *En primaire, la maman d'Alessio (6 ans) et de Lukas (8 ans) rencontre l'intervenant D+ car elle ne s'en sort plus avec ses fils qui lui montent sur la tête. Le papa, transporteur routier n'est pas souvent présent à la maison. La maman se sent dépassée, ne prend plus de temps pour elle, se néglige. Son couple est en danger...*

*L'agent D+ rencontre la maman tous les 15 jours. Ensemble, ils font le point sur les difficultés pour que la maman en comprenne les dangers et s'approprie ce travail de soutien.*

*Ils trouvent des solutions concrètes et évaluent les démarches mises en place à la maison.*

*La maman est ainsi « accompagnée » ; elle s'attaque à un objectif concret et voit ainsi la situation évoluer petits pas par petits pas. Elle reprend confiance en elle, reprend sa place de parent et son identité de femme (elle retrouve du temps pour elle et son couple se relève).*

*Alessio et Lukas, mieux cadrés à la maison, sont également capables d'accepter les cadres de l'école. Les enseignants perçoivent une nette amélioration dans leur comportement et ils se sentent aussi soutenus par la maman parce qu'elle comprend à présent ce qu'est une limite et pour quoi elle est si importante pour l'enfant.*

## AXE 8 : L'éducation à la santé

- A. Les auxiliaires paramédicaux mettent en place ou assument, en partenariat avec les agents des autres disciplines du Centre ou avec d'autres institutions, des activités en matière d'éducation à la santé.
- B. Notre centre développe un important programme centré sur la notion de « bien-être » (vie affective et sexuelle, relations interpersonnelles, assuétudes, etc....) de l'enseignement maternel à l'enseignement secondaire, ordinaire ou spécialisé. Et ce, en collaboration avec S.P.S.E., A.M.O. ...

**L'objectif est de confronter le jeune à cette notion de « bien-être » au sens large à partir d'activités d'éducation à la santé accessibles aux établissements scolaires, seul ou en partenariat avec différentes institutions comme le SPSE, le planning familial, ...**

### SUR LE TERRAIN...

*1. Dans le secondaire : Accueil d'une élève qui sort d'IPPJ et qui réintègre l'école. Difficultés comportementales gérées immédiatement. Installation d'un travail en réseau avec les services extérieurs (juge, SAJ, IPPJ), le terrain scolaire et les parents pour permettre une réintégration porteuse dans la scolarité pour l'élève.*

*2. Laetitia, élève de 5<sup>ème</sup> primaire, sent mauvais. Elle est victime de moqueries et s'isole. Impossible de communiquer avec la maman de Laetitia qui refuse toute incursion dans sa vie privée malgré tous les efforts de l'agent pour entrer en contact avec elle. Il faudra donc travailler avec Laetitia.*

*L'agent D+ rencontre Laetitia pour comprendre les raisons de son manque d'hygiène. Laetitia explique qu'à la maison il n'y a pas de douche ni de baignoire, les enfants se lavent dans un lavabo. Maintenant qu'elle est pubère, elle a toujours peur que son frère entre dans la salle de bain quand elle se lave, donc elle ne se déshabille pas. Le manque d'hygiène est général dans cette famille, la maman n'achète ni dentifrice ni déodorant... Ensemble, l'agent et Laetitia mettent en place des solutions concrètes avec les moyens dont elle dispose à la maison ( : Comment bien se laver au lavabo ? Comment se mettre d'accord avec son frère sur les moments d'occupation de la salle de bain ?...)*

*A l'école, ancien couvent, il se fait qu'il existe toujours une salle de bain en état de fonctionnement. L'agent D+ et Laetitia ont équipé la salle de bain pour que Laetitia puisse s'y rafraîchir au besoin.*

*Laetitia a pris soin d'elle, a compris les conséquences d'un manque d'hygiène. Elle est parvenue à ce que sa maman lui fournisse dentifrice, savon, déodorant ce qui n'était pas le cas auparavant.*

## **Réflexions sur le contenu du travail de l'agent PMS D+ « détaché » en enseignement fondamental et secondaire**

### **L'agent PMS en agent D+ ou quand 22 périodes deviennent 36.**

Dans le paysage scolaire actuel, la reconnaissance en « discriminations positives » de certaines écoles a vu fleurir des initiatives locales et originales de partenariat plus intensif entre école et CPMS.

En faisant le choix d'engager un agent PMS en tant que travailleur social (à temps plein ou partiel) au sein de l'établissement scolaire, certains directeurs ont avantageusement fait le choix de convertir 22 heures NTPP ou 24 périodes CP en 36 heures de prestations de l'agent PMS « détaché » (mais toujours lié administrativement et dans le suivi du travail à son Centre d'origine.

D'autres bénéfices sont à souligner dans ces nouvelles collaborations : en ouvrant un espace permettant aux élèves de « déposer » les préoccupations psychologiques, médicales, sociales qu'ils vivent, l'école prend entre autres à bras le corps les difficultés inhérentes au décrochage scolaire et à la violence.

Elle se met aussi à l'écoute d'un nombre croissant de jeunes dont les problématiques interpellent.

L'essentiel du travail va s'articuler autour de l'accrochage scolaire dans toutes les dimensions par une démarche de médiation au quotidien dès qu'apparaissent les difficultés.

Etre présent sous cette forme permet de répondre rapidement à la demande et d'assurer un « suivi » qui n'est évidemment pas possible dans un accompagnement traditionnel du PMS (ne fut-ce qu'en raison des normes d'encadrement). Par contre, la richesse évidente qu'offre l'ancrage de l'agent D+ dans son institution d'origine et le soutien en arrière-plan de son équipe PMS en tant que ressource et accès au réseau apportent toute la richesse du regard tri-disciplinaire et le recul nécessaire.

A cela s'ajoutent les possibilités d'inter vision et de formations tellement nécessaires et qui sont proposées à l'intérieur du réseau PMS comme à l'extérieur.

### **Quotidiennement vôtre**

En associant plus étroitement, parents et enseignants, l'agent PMS en D+ permet à chacun de prendre sa part de responsabilité en tant qu'acteur dans la problématique en présence ce qui rencontre la mission de l'école telle qu'inscrite dans le décret « missions » de 1997. Cette approche plus systémique permet un travail en profondeur et dans la durée. Un travail où peut se déployer une confiance réciproque où la souffrance peut s'exprimer, se mettre en mots et où les différences peuvent se dire et être prise en compte.

Les entretiens avec les parents seuls ou en groupe donnent un autre sens aux difficultés scolaires qui ne sont souvent que la partie visible de l'iceberg.

L'agent PMS en D+ sert aussi souvent de facilitateur auprès d'organismes spécialisés extérieurs au champ scolaire qui paraissent parfois et dans un premier temps hors de portée des parents. Cette approche peut s'appliquer à nos interventions individuelles mais aussi collectives.

Notre présence régulière démine une série de situations non pas dans l'urgence mais dans la présence au moment où tout est encore gérable.

C'est le cas par exemple pour les problèmes d'assuétude de plus en plus nombreux et précoces.

## **Et pour l'institution ?**

La bonne connaissance du fonctionnement de l'école et à la fois l'appartenance à l'équipe PMS permettent de mener un travail de réflexion objective et constructive sur le plan institutionnel.

Connaître de l'intérieur les différents rouages de l'école, sa culture tout en restant « extérieur » ouvre à une autre lecture du fonctionnement institutionnel mais crée aussi des opportunités de nouvelles pratiques à introduire au sein de l'établissement scolaire.

Cette lecture intégrant et gérant petit à petit des éléments qui semblent être des clés d'éveil au repérage et au suivi de difficultés. Ceci concerne par exemple tout le travail d'accompagnement et de formation intégrée des éducateurs.

La mine d'informations recensées alimente la réflexion et l'analyse pour rejaillir finalement sur des démarches collectives et préventives.

Un travail sur l'aménagement des conditions de vie dans les écoles, sur la citoyenneté, sur l'éducation à la santé intégrée à la vie quotidienne... est également proposé.

L'amélioration du lien entre l'école et les parents (lors de réunions, des rencontres individuelles ou de groupes...) constitue sans doute l'un des apports le plus significatif du travail de l'agent PMS en D+ ainsi que la charnière primaire-secondaire qui peut être abordée tant localement que régionalement.

Ici encore la connaissance des différents systèmes de formation en Communauté française ainsi que l'offre d'enseignement au sein et à proximité de l'école constitue un atout appréciable dans le travail d'accrochage scolaire.

## **Dix de der**

Ces différentes démarches de proximité s'accompagnent d'un partenariat large et efficace avec le réseau social ce qui renforce l'efficacité du dispositif et permet à l'agent PMS en D+ d'assumer pleinement le rôle d'intervenant de première ligne dans le respect total du secret professionnel.

Travail collectif de

Bénédicte DUPEROUX, assistante sociale, Centre PMS Libre de Marchienne II  
Régine MICHAUX, infirmière, Centre PMS Libre Châtelet I  
Nancy VERDONC, assistante sociale, Centre PMS Libre Châtelet I  
Philippe COZIER, directeur, Centre PMS Libre Châtelet I  
Pierre FLORE, directeur, Centre PMS Libre de Marchienne II  
Christophe NIEULANDT, Centre PMS Libre de Marchienne II